

■ **Le Groupe Mutuel, nouveau sponsor de Compasso-Sponsor, se présente.**

- **En quelques mots, présentez-nous le Groupe Mutuel et son domaine d'activité.**

Avec plus de 2300 collaborateurs dans toute la Suisse, le Groupe Mutuel est plus qu'une simple assurance maladie: outre l'assurance-maladie de base et les assurances maladie complémentaires, nos clients ont le choix entre une large gamme de produits d'assurance vie et d'assurance de biens (protection juridique, responsabilité civile et assurance ménage). Nous proposons également des solutions d'assurance sur mesure pour les entreprises. Nous comptons environ 24'000 entreprises parmi nos clients.

- **Quelle est l'importance du maintien en emploi et de la (ré)intégration professionnelle dans le monde moderne?**

Les deux sont une nécessité à la fois économique et sociale. Il est de plus en plus important de rester apte au travail, car la population suisse a tendance à travailler de plus en plus longtemps. Je représente le segment des entreprises et de la prévoyance. Nous sommes spécialisés dans l'accompagnement vers le retour au travail des salariés qui ne peuvent plus exercer leur activité en raison d'un accident ou d'une maladie. Notre expérience nous montre qu'une situation de handicap occasionne beaucoup de démotivation et une perte d'estime de soi. En ces temps difficiles, il est crucial que les employeurs, les médecins, les assureurs et aussi la famille de la personne amoindrie fassent de leur mieux pour remettre celle-ci au travail le plus rapidement possible.

- **Qu'est-ce qui pousse le Groupe Mutuel à s'engager dans la (ré)insertion professionnelle en tant que sponsor de Compasso?**

Compasso et le Groupe Mutuel partagent les mêmes objectifs: tous deux soutiennent les entreprises en matière de prévention et de réintégration professionnelle. A cet égard, Compasso joue un rôle décisif en tant qu'interface entre les entreprises, les personnes atteintes dans leur santé et les assureurs. Avec notre parrainage, nous souhaitons l'appuyer dans cette fonction. Car c'est la collaboration de tous les intéressés qui mène finalement au succès.

- **Comment se présente concrètement l'engagement du Groupe Mutuel pour la (ré)intégration? Quelles offres ou services proposez-vous à vos assurés?**

Nous avons une équipe de gestionnaires de cas qui se dédie entièrement à l'encouragement du maintien en poste et de la réinsertion professionnelle des employés de nos entreprises clientes. Qu'ils soient infirmiers, physiothérapeutes, sages-femmes ou spécialistes de la prévention, nos gestionnaires de cas sont des professionnels dans leur domaine.

Une gestion de cas commence par une rencontre. Nous évaluons ensemble la situation sanitaire et son impact sur l'activité professionnelle de la personne concernée. Dans un deuxième temps, nous prenons contact avec les médecins traitants, les employeurs et les autres compagnies d'assurance pour trouver la meilleure solution possible. Un exemple concret: dans le cas d'une femme enceinte ayant un travail physiquement pénible, il appartient à notre sage-femme responsable du dossier de traiter la situation et d'adapter le lieu de travail pour rendre l'activité moins stressante. Le travail peut ainsi se poursuivre dans l'intérêt de toutes les parties concernées.

- **Quels conseils pouvez-vous donner aux employeurs en matière de (ré)intégration professionnelle?**

Il est très important que le supérieur maintienne un contact régulier lors d'absences prolongées. La confiance et la culture d'entreprise sont en effet cruciales pour le bon déroulement d'une réintégration. Si les employeurs offrent des possibilités d'activité ou des horaires de travail adaptés, les employés peuvent retourner au travail plus rapidement.



*Interview de **Vincent Claivaz**, membre de la Direction générale du Groupe Mutuel*